

ASIA PACIFIC PERFORMANCE

(la «Société»)

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C. Luxembourg N° B 50.269

Représentant pour la Suisse et service de paiement pour la Suisse:
Banque Cantonale de Genève
Case postale 2251
1211 Genève 2

Attendu que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société convoquée pour le 7 octobre 2005, à 11 h 30, n'a pas pu valablement délibérer faute de quorum, les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à une seconde Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 18 novembre 2005, à 11 h 30, au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

I. Refonte complète des statuts de la Société notamment pour la soumettre à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, et comprenant des modifications significatives pour:

1. Accepter des souscriptions moyennant l'apport d'un portefeuille existant;
2. Permettre la création de classes d'actions;
3. Adapter les statuts de la Société aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et remplacer toutes références à la loi du 30 mars 1988 par des références à la loi du 20 décembre 2002.

II. Divers.

Les actionnaires peuvent, sur simple demande au siège social de la Société, obtenir sans frais le texte complet des nouveaux statuts coordonnés de la Société.

L'assemblée pourra délibérer valablement sans condition de quorum. Les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions auprès de la Banque Degroof Luxembourg S.A. cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

Le prospectus de ASIA PACIFIC PERFORMANCE est disponible au siège de la Société et auprès de la Banque Cantonale de Genève.

Le conseil d'administration